Le Premier Ministre

Paris, le 2 AVR. 2013

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Ingénieur général,

L'administration déconcentrée de l'Etat est au cœur de l'action gouvernementale et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques. Elle a connu, ces dernières années, d'importantes évolutions organisationnelles.

À l'issue du séminaire gouvernemental sur la modernisation de l'action publique du 1er octobre dernier, j'ai demandé au Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) de piloter un groupe de travail afin de me proposer, à organisation constante, différentes mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'administration territoriale de l'Etat. En outre, deux missions ont été mandatées pour expertiser d'une part les mutualisations interdépartementales ou interrégionales possibles sur certains métiers ou compétences rares et d'autre part pour dresser un bilan des mutualisations existantes.

Toutefois, ces premiers travaux doivent être complétés par une mission prospective dont je souhaite vous confier la responsabilité. Plusieurs évolutions fortes se sont en effet confirmées depuis le lancement en 2008, de la réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE).

La première concerne les attentes de nos concitoyens, qui dans un contexte de crise, formulent une demande forte de présence territoriale. La deuxième porte sur le redressement de nos finances publiques, avec l'objectif du retour à l'équilibre en 2017 et la stabilisation globale des effectifs de l'Etat, qui impacte les schémas d'emploi des ministères. La troisième tient aux dispositions du projet de loi portant décentralisation, qui clarifie le partage de responsabilités entre État et collectivités territoriales.

Monsieur Jean-Marc REBIERE
Préfet,
Président du Conseil supérieur
de l'administration territoriale de l'Etat (CSATE)

Monsieur Jean-Pierre WEISS
Ingénieur général des Ponts
Directeur général de l'Etablissement public
du palais de justice de Paris (EPPJP)

Ces différents éléments influent sur les missions de l'Etat déconcentré, sur sa présence territoriale, sur les priorités de son action et sur les métiers dont il devra disposer pour les exercer. Cette réflexion a déjà donné lieu à des contributions des ministres sur lesquelles vous pourrez vous appuyer.

Vous me proposerez ainsi une analyse prospective de l'évolution des missions de l'Etat et des compétences pour y répondre, en distinguant les attributions et besoins des services régionaux et de ceux de l'échelon départemental et infra-départemental. En fonction de ce constat, vous formulerez plusieurs scénarios d'organisation fonctionnelle de l'administration territoriale de l'Etat, à un horizon de cinq ans qui permettent de conjuguer tout à la fois une présence territoriale équilibrée, la garantie de la qualité de service et d'expertise au bénéfice des différentes catégories d'usagers et la mise en œuvre des schémas d'emplois. Vous identifierez la façon d'assurer une bonne cohérence de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat en prenant en compte le nouveau paysage dessiné par la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE).

Chacun de vos scénarios sera « opérationnel » en ce qu'il permettra d'identifier tout à la fois les priorités territoriales et thématiques dans la gestion des métiers ou des expertises, l'allocation des moyens de l'État et la méthode pour optimiser l'utilisation des ressources allouées. Il mentionnera également les conditions de réussite de sa mise en œuvre, en particulier sur le plan de la déconcentration des décisions, de l'accompagnement des services et de la gestion des ressources humaines.

Vous construirez ces scénarios à l'issue d'une large consultation auprès des ministres en charge des politiques publiques mises en œuvre au sein des services déconcentrés, des préfets, des acteurs de l'action publique territoriale, notamment les organisations syndicales et professionnelles, les élus et leurs associations et les représentants des usagers. Il conviendra en particulier de veiller à la bonne articulation de vos travaux avec les réflexions conduites par le groupe de travail « administration territoriale » animé par le SGMAP.

Je souhaite que votre rapport me soit remis au plus tard à la fin du mois de juin 2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Ingénieur général, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Marc AYRAULT

Le Premier Ministre

Paris, le - 2 AVR. 2013

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Ingénieur général,

L'administration déconcentrée de l'Etat est au cœur de l'action gouvernementale et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques. Elle a connu, ces dernières années, d'importantes évolutions organisationnelles.

À l'issue du séminaire gouvernemental sur la modernisation de l'action publique du 1er octobre dernier, j'ai demandé au Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) de piloter un groupe de travail afin de me proposer, à organisation constante, différentes mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'administration territoriale de l'Etat. En outre, deux missions ont été mandatées pour expertiser d'une part les mutualisations interdépartementales ou interrégionales possibles sur certains métiers ou compétences rares et d'autre part pour dresser un bilan des mutualisations existantes.

Toutefois, ces premiers travaux doivent être complétés par une mission prospective dont je souhaite vous confier la responsabilité. Plusieurs évolutions fortes se sont en effet confirmées depuis le lancement en 2008, de la réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE).

La première concerne les attentes de nos concitoyens, qui dans un contexte de crise, formulent une demande forte de présence territoriale. La deuxième porte sur le redressement de nos finances publiques, avec l'objectif du retour à l'équilibre en 2017 et la stabilisation globale des effectifs de l'Etat, qui impacte les schémas d'emploi des ministères. La troisième tient aux dispositions du projet de loi portant décentralisation, qui clarifie le partage de responsabilités entre État et collectivités territoriales.

Monsieur Jean-Marc REBIERE
Préfet,
Président du Conseil supérieur
de l'administration territoriale de l'Etat (CSATE)

Monsieur Jean-Pierre WEISS
Ingénieur général des Ponts
Directeur général de l'Etablissement public
du palais de justice de Paris (EPPJP)

Ces différents éléments influent sur les missions de l'Etat déconcentré, sur sa présence territoriale, sur les priorités de son action et sur les métiers dont il devra disposer pour les exercer. Cette réflexion a déjà donné lieu à des contributions des ministres sur lesquelles vous pourrez vous appuyer.

Vous me proposerez ainsi une analyse prospective de l'évolution des missions de l'Etat et des compétences pour y répondre, en distinguant les attributions et besoins des services régionaux et de ceux de l'échelon départemental et infra-départemental. En fonction de ce constat, vous formulerez plusieurs scénarios d'organisation fonctionnelle de l'administration territoriale de l'Etat, à un horizon de cinq ans qui permettent de conjuguer tout à la fois une présence territoriale équilibrée, la garantie de la qualité de service et d'expertise au bénéfice des différentes catégories d'usagers et la mise en œuvre des schémas d'emplois. Vous identifierez la façon d'assurer une bonne cohérence de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat en prenant en compte le nouveau paysage dessiné par la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE).

Chacun de vos scénarios sera « opérationnel » en ce qu'il permettra d'identifier tout à la fois les priorités territoriales et thématiques dans la gestion des métiers ou des expertises, l'allocation des moyens de l'État et la méthode pour optimiser l'utilisation des ressources allouées. Il mentionnera également les conditions de réussite de sa mise en œuvre, en particulier sur le plan de la déconcentration des décisions, de l'accompagnement des services et de la gestion des ressources humaines.

Vous construirez ces scénarios à l'issue d'une large consultation auprès des ministres en charge des politiques publiques mises en œuvre au sein des services déconcentrés, des préfets, des acteurs de l'action publique territoriale, notamment les organisations syndicales et professionnelles, les élus et leurs associations et les représentants des usagers. Il conviendra en particulier de veiller à la bonne articulation de vos travaux avec les réflexions conduites par le groupe de travail « administration territoriale » animé par le SGMAP.

Je souhaite que votre rapport me soit remis au plus tard à la fin du mois de juin 2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Ingénieur général, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Marc AYRAULT